SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

Je vote SMPS

MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ

élections professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Comité consultatif national

Le SMPS : porte-voix de tous les manageurs de santé

Indépendant de toute affiliation politique, le Syndicat des Manageurs Publics de Santé est **force de proposition pour l'évolution du système de santé** et de **ceux qui le font vivre**. Dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, le SMPS se revendique d'un **syndicalisme moderne**, fondé sur la **crédibilité, le sérieux et la recherche de propositions** constructives. Notre action s'inscrit également dans la proximité grâce à notre maillage territorial.
Sur chaque territoire, les bureaux régionaux sont là pour vous accompagner, vous conseiller et vous défendre.

Servir, agir, réussir **avec vous** !

Le CCN, c'est quoi ?

Le Comité consultatif national (CCN) est l'instance nationale de dialogue social compétente pour les DH, D3S, DS titulaires et contractuels. Il constitue un espace essentiel de dialogue et de concertation sur les enjeux communs aux personnels de direction. Le CCN a compétence sur les conditions de travail et les conditions d'exercice des directeurs ; la prévention des risques professionnels ; la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences ; la formation professionnelle, initiale et continue ; l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; les lignes directrices de gestion, notamment en matière de mobilité et de parcours professionnels.

Servir, Agir, Réussir : nos trois engagements

SERVIR : Le SMPS défend résolument l'existence et la spécificité des trois corps de direction de la fonction publique hospitalière. Nous sommes profondément attachés à cette complémentarité des métiers.
Cette complémentarité ne saurait justifier les écarts statutaires qui se sont progressivement creusés entre les corps. Notre conviction est simple : à responsabilités égales, reconnaissance égale. Le SMPS continuera de défendre chaque corps avec la même détermination, sans promouvoir la disparition de leurs spécificités. Cet engagement concerne l'ensemble des directeurs, titulaires comme contractuels, dont nous défendons les intérêts et les conditions d'exercice.

AGIR : Le SMPS fait le choix du dialogue et de la négociation, avec fermeté. Notre présence dans les instances nationales nous permet de porter les difficultés rencontrées par les collègues, de proposer des évolutions et de suivre leur mise en œuvre auprès des administrations. Au CCN, nous voulons notamment obtenir un meilleur suivi des situations de souffrance au travail et des risques psychosociaux, renforcer la protection face aux violences ou aux mises en cause professionnelles et faire reconnaître les contraintes liées aux intérims et à l'exercice territorial. Nous continuerons également à défendre des règles de gestion transparentes, notamment en matière de mobilité et de parcours professionnels.

RÉUSSIR : Le SMPS revendique un syndicalisme de résultats. Nous défendons des propositions claires, étayées, ambitieuses et réalistes. La réforme du statut des DH en est une illustration. Le SMPS a été le seul syndicat à soutenir l'ensemble des textes de cette réforme. Nous continuerons à veiller à sa bonne application et à défendre les évolutions encore nécessaires.
Pour les D3S et les DS, nous sommes au travail. Nous avons obtenu un calendrier de négociation et des avancées statutaires à la hauteur des responsabilités exercées. Le SMPS défendra ces réformes avec la même détermination.

Il est temps d'agir avec force et ambition :
Du 3 au 10 décembre : je vote pour le syndicat qui obtient des résultats.
Je vote SMPS !

SMPS MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ | SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

affilié à UNSA SANTÉ & SOCIAUX PUBLIC ET PRIVÉ

SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

Je vote SMPS

MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ

élections professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

Comité consultatif national (CCN)

Le SMPS : la voix des trois corps de direction de la fonction publique hospitalière

Nous pratiquons un syndicalisme de terrain, fondé sur le dialogue et la recherche de résultats concrets.
Nos établissements font face à des contraintes budgétaires, à des tensions sur les recrutements, à des conditions de travail dégradées et aux crises climatiques.

Pour les directeurs, la gestion de crise est devenue permanente. Beaucoup nous font part de leur épuisement et de leur isolement, et certains quittent leurs fonctions quelques années seulement après leur prise de poste.

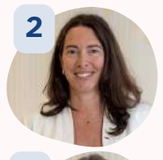
Les GHT, les directions communes et désormais les GTSMS élargissent nos périmètres, rendent nos missions plus complexes et nous obligent à nous coordonner avec un nombre croissant d'acteurs. **Le SMPS exige que ces réorganisations soient construites avec les directeurs concernés.**

Si nos établissements tiennent, c'est grâce à l'engagement de leurs directeurs, parfois au détriment de leur santé et de leur vie personnelle.

Cet engagement ne peut plus être considéré comme acquis. Le prochain mandat doit marquer un tournant : **les pouvoirs publics doivent reconnaître les trois corps de direction, dont les établissements sont souvent les derniers remparts du service public dans les territoires.**
Au CCN, nous placerons les conditions réelles d'exercice des directeurs au cœur des travaux du mandat.

Vos candidats SMPS

1 
Jérôme Goeminne
DH, chef d'établissement
Grand Hôpital de l'Est Francilien

2 
Marie-Cécile Darmois
D3S, cheffe d'établissement
CH de Crépy-en-Valois

3 
Corinne Calard
Directrice des soins
CHU de Dijon

4 
Corinne Seneschal
DH, cheffe d'établissement
CH de Boulogne-sur-Mer

5 
Nicolas Savale
DH, adjoint
CH de Riom (CHU de Clermont-Ferrand)

6 
Florestan Perret
DH, chef d'établissement
CH Valvert

7 
Nicolas Gillet
Directeur des soins
CHU de Reims

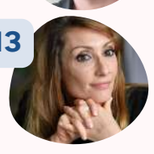
8 
Laura Boulogne-Martine
D3S, cheffe d'établissement
CH de Pont-Sainte-Maxence

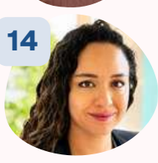
9 
Alexandre Gris
D3S, mis à disposition
SMPS

10 
Céline Wasmer
DH, adjointe
AP-HP

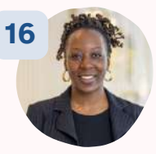
11 
Alexandrine Kientzy-Laluc
DH, cheffe d'établissement
CH de Vesoul

12 
Joan Pasquier
D3S, chef d'établissement
EHPAD de Pont-sur-Yonne

13 
Séverine Laboue
D3S, cheffe d'établissement
GH de Loos-Haubourdin

14 
Nora Benaissa-Scheffler
DH, adjointe
GHR Mulhouse-Sud Alsace

15 
Fabien Amengual-Serra
DH, adjoint
CH de Moulins-Yzeure

16 
Gaëlle Feukeu
DH, adjointe
Hôpital NOVO

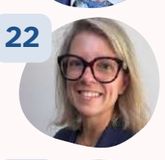
17 
Samy Bayod
DH, chef d'établissement
CH de Dunkerque

18 
Loriane Ayoub
DH, cheffe d'établissement
CH Edouard Toulouse (Marseille)

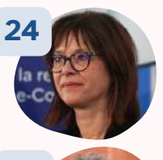
19 
Céline Lagrais
DH, cheffe d'établissement
GH Rance-Emeraude

20 
Frédéric Mouchon
Directeur des soins
CH Valvert

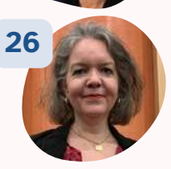
21 
Guillaume Koch
DH, chef d'établissement
Hospices civils de Beaune

22 
Aline Dumoulin
D3S, adjointe
CH de Mont-de-Marsan

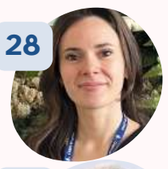
23 
Frédéric Lutz
DH, chef d'établissement
CH de Moulins-Yzeure

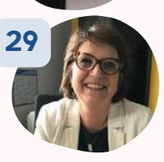
24 
Fabienne Paulin
Directrice des soins
CHU Besançon-Franche-Comté

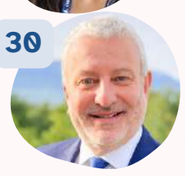
25 
Séverine Fongond
D3S, adjointe
CH de Rosheim

26 
Corinne Viard
Directrice des soins
CHU de Dijon

27 
Ariane Indart
DH, adjointe
AP-HP

28 
Camille Bretagne
DH, adjointe
CHRU de Tours

29 
Céline Guillaud
Directrice des soins
CHU d'Angers

30 
Didier Renaut
DH, chef d'établissement
CHU Amiens-Picardie

Du 3 au 10 décembre, je vote pour le syndicat qui obtient des résultats : Je vote SMPS !

SMPS MANAGEURS PUBLICS DE SANTÉ | SERVIR AGIR RÉUSSIR AVEC VOUS

affilié à UNSA SANTÉ & SOCIAUX PUBLIC ET PRIVÉ